

Le SBCDol concrétise le projet de faire évoluer ses statuts au 1^{er} janvier 2018

Ce mardi 3 octobre 2017, Christophe FAMBON, président du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) et les représentants des Communautés de communes du Pays de Dol – Baie du Mont St-Michel, de la Bretagne Romantique ainsi que de Saint-Malo Agglomération se sont réunis au siège du SBCDol à Dol de Bretagne pour travailler sur l'évolution des statuts du SBCDol et confirmer leur engagement commun.



Le SBCDol a été créé en 2011 pour accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE) dans l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, document règlementaire de planification fixant les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire hydrographique de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

Le SAGE, approuvé par arrêté préfectoral le 6 octobre 2015, préconise la nécessité de faire évoluer les statuts du SBCDol afin de lui permettre d'assurer un rôle de coordinateur sur le territoire et de conduire des actions de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Ainsi, Présidents et Vice-présidents des différents établissements publics de coopération intercommunale du territoire (EPCI à fiscalité propre) accompagnés de leurs agents référents, étaient

réunis afin de définir ensemble un projet d'évolution statutaire du syndicat pour le doter, à terme, de compétences opérationnelles.

Ce projet s'articule en deux phases :

- Le passage du SBCDoI de la forme de « syndicat intercommunal » à la forme de « syndicat mixte fermé » au 1er janvier 2018. A compter de cette date, les communautés de communes et d'agglomération du territoire se substituent à leurs communes membres au sein du SBCDoI pour exercer la compétence d'animation et de concertation liée à la mise en œuvre du SAGE. Au 1^{er} janvier 2018, les EPCI adhèrent au SBCDoI en lieu et place de leurs communes.
- Une deuxième étape, que les élus espèrent concrétiser au cours du 1^{er} semestre 2018, consistera à doter le SBCDoI de compétences opérationnelles liées à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques. La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a instauré la compétence GEMAPI - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – et l'attribue aux EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2018. La réflexion portera sur le souhait des communautés de communes et d'agglomération du territoire de transférer ou non tout ou partie de leur compétence au SBCDoI.

L'élaboration du SAGE a permis de fédérer les acteurs locaux autour des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et de définir une politique locale de l'eau consensuelle. La nouvelle structuration territoriale autour du SBCDoI s'inscrit dans cette continuité pour permettre de mettre en œuvre ce projet commun.



Sur la photo de gauche à droite :

M. Jean-François RICHEUX, Vice-Président environnement de Saint-Malo Agglomération

Mme Blandine CABROL, Chargée de mission Eau et Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel

M. Claude RENOULT, Président de Saint-Malo Agglomération

M. Aurélien BELLANGER, Responsable du pôle environnement de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel

M. Christophe FAMBON, Président du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDoI)

M. David PONCET, Responsable GEMAPI de Saint-Malo Agglomération

M. Jean-Pierre HERY, Vice-Président Environnement de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel

M. Denis RAPINEL, Président de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel

M. Emine EBAYE, Responsable du pôle environnement de la Communauté de communes de Bretagne Romantique

Mme Elodie NIVOT, Responsable du SBCDoI

M. Jean-Christophe BENIS, Vice-président Environnement de la Communauté de communes de Bretagne Romantique

Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication

Tél : 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDoI sur www.sage-dol.fr